



Note d'information

Le Programme d'Intérêt Général de l'habitat (PIG)

Ce dispositif en place sur la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois permet sous certaines conditions d'accorder des aides techniques et financières aux Propriétaires occupants et bailleurs lorsqu'ils réalisent des travaux d'amélioration énergétique de leur logement et/ou des travaux dans le cadre du maintien à domicile. (Changement des menuiseries, des volets, du moyen de chauffage, isolation des combles, des murs, du sol, VMC, ... adaptation des sanitaires, création d'une unité de vie adaptée, monte escalier, ...)

Le Programme a été si sollicité au cours de l'année 2019 que les objectifs fixés ont été rapidement dépassés. Les élus ont donc décidé d'augmenter le nombre de dossiers subventionnables, passant de 54 dossiers à 72 par an, afin que chaque administré puisse obtenir les mêmes aides et répondre ainsi au besoin de chacun de manière équitable. Ce nouvel objectif a été atteint.

Ainsi en 2019, 72 dossiers ont été déposés dont 2 dossiers propriétaires bailleurs représentant 1 191 210€ de travaux, réalisés principalement par des artisans locaux et 649 546€ de subventions versées .

A noter : Nous avons déjà 21 dossiers déposés depuis le début de l'année 2020.

Par ailleurs, il est important de rappeler qu'il faut être très prudent avec les diverses propositions relatives aux travaux pour 1€ (isolation, pose de chaudière...) proposées par de nombreuses entreprises et tant médiatisées.

Nous faisons toujours face à des propositions parfois mal étudiées ou abusives avec des crédits à la consommation, des installations inappropriées...

Ce type de financement intéressant peut néanmoins être une solution dans certaines situations.

Ainsi, avant de signer tout devis n'hésitez pas à demander l'avis gratuit de notre technicien qui saura vous conseiller et vous guider dans le choix du dossier le plus avantageux et le plus sûr pour vous. Grâce à la communication active sur ces démarches plusieurs dossiers ont pu être traités et revus à temps, d'autres déjà trop engagés n'ont pas d'autres choix que de conclure leur dossier en passant à côté d'aides supplémentaires et/ou en contractant des crédits à la consommation à des taux très élevés.

Il est important de diffuser autour de vous cette information.

Pour rencontrer notre technicien SOLIHA, Mickaël TEILLOUT:

Ribérac- Maison du département – 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h30-12h

Verteillac - Communauté de Communes - 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 9h30-12h00

Tocane St Apre – Mairie – 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 9h30-12h00

La Roche Chalais – Mairie annexe – 4^{ème} jeudi du mois de 14h00- 16h30

St Aulaye Puyangou – Salle des Associations - 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 – 12h00

Contact : Nathalie MAROIS à la CCPR : 06.43.86.71.36